REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 10 novembre 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Le département du territoire (DT) publie le bilan de sa feuille de route 2018-2023

Elaborée en début de législature, la feuille de route présente 60 objectifs opérationnels répartis en 4 chapitres. Certaines réalisations sont bien connues du grand public comme les nouveaux accès à l'eau, les nouveaux quartiers, le dispositif Stick'Air ou la dématérialisation des autorisations de construire. Ce bilan expose également les avancées législatives et programmatiques qui auront un impact concret sur des thématiques aussi variées que l'énergie, le climat, l'agriculture ou le logement. Cette feuille de route a permis de fédérer les collaboratrices et collaborateurs du DT autour d'une vision commune et d'exposer en toute transparence les projets du département.

Les objectifs présentés dans cette feuille de route convergent vers la transition écologique qui doit permettre à la société, dans toutes ses facettes, de trouver de nouveaux équilibres pour assurer durablement les conditions essentielles à son bien-être.

C'est ainsi que l'adoption par le Conseil d'Etat en 2021 du Plan Climat cantonal constitue une étape majeure. En visant la neutralité carbone en 2050 et la réduction de 60% des émissions de CO2 en 2030, il fixe l'ambition et le cadre de travail pour de nombreuses politiques publiques. L'aménagement du territoire et l'environnement, toutes deux pilotées par le DT, sont largement porteuses de réformes et de projets pour atteindre ces objectifs.

A tire d'exemple en matière environnementale, cette législature aura permis de concrétiser le Plan Directeur de l'énergie, ainsi que le nouveau règlement sur l'énergie pour une rénovation accélérée des bâtiments. La nouvelle loi sur les déchets, impliquant une obligation de tri pour les particuliers et les entreprises et une réduction des déchets à la source, a été adoptée par le Grand Conseil. Le principe de souveraineté alimentaire a quant à lui été intégré dans la nouvelle loi sur la promotion agricole.

La population aura pu se loger dans les quelque 11'000 logements construits depuis 2018. Cette dynamique soutenue ne résout pas encore la crise du logement à Genève qui touche toutes les catégories de la population, en particulier la classe moyenne. Cette dernière peut en revanche désormais compter sur une offre plus adaptée à ses besoins avec l'entrée en vigueur d'un accord sur le logement.

De nombreux nouveaux quartiers ont accueilli leurs premiers habitants ou ont vu leurs travaux démarrés. Les plus emblématiques étant le démarrage en deux endroits de Praille Acacias Vernets (PAV) avec les chantiers du campus Pictet de Rochemont et des Vernets. Tout aussi emblématiques sont les quelque 90 bâtiments mis sous protection et les 7 plans de sites adoptés. Ils soulignent l'importance qu'un territoire se développe en préservant et en

valorisant l'existant, qu'il s'agisse de son patrimoine bâti ou naturel.

Au côté de projets structurants, le DT a également lancé des projets pilotes en milieu urbain Cool City pour tester les conditions nécessaires à une meilleure résilience climatique. Dans cet esprit, 3 pépinières urbaines ont vu le jour permettant d'accueillir et de faire grandir les arbres qui seront plantés dans de futurs nouveaux quartiers.

En dernier lieu, afin de s'adapter aux attentes de sa population, le DT a développé de nouvelles formes de concertation qui s'adressent à un public varié et qui tient compte des spécificités des projets et des thématiques.

Le DT tient à remercier l'ensemble des partenaires publics et privés qui ont permis la concrétisation et l'avancée de ces réformes et projets.

Le bilan de la feuille de la route du DT est téléchargeable ici.

Pour toute information complémentaire: Mme Pauline de Salis-Soglio, Secrétaire générale adjointe, DT, pauline.desalis@etat.ge.ch, T. 076 304 20 66.